



La population de la Corse est estimée à 281 000 habitants au 1^{er} janvier 2007. La forte croissance démographique de l'île au cours des dernières années provient presque exclusivement de phénomènes migratoires. En effet, la Corse est très attractive non seulement pour les retraités mais également pour les actifs, quelle que soit leur catégorie sociale. Néanmoins, le taux d'activité insulaire reste le plus faible de toutes les régions métropolitaines, en particulier pour les femmes. Par ailleurs, la population de l'île compte 9 % d'immigrés, proportion un peu plus élevée qu'en moyenne nationale mais en recul depuis 1999.

Alexandre GAUTIER

La Corse attire beaucoup les retraités mais aussi les actifs

Au 1^{er} janvier 2007, la Corse compte 281 000 habitants. Depuis 1999, la population insulaire s'est ainsi accrue à un rythme annuel moyen proche de 1 %, l'un des plus soutenus de France métropolitaine. A l'image des autres régions méridionales, le dynamisme démographique de la Corse s'explique essentiellement par son excédent migratoire, reflet de son attractivité. A l'inverse, le solde naturel de la Corse, à peine excédentaire depuis 1999, ne contribue quasiment pas au peuplement de l'île.

Pour les deux départements de Corse, l'apport migratoire est donc l'unique source de croissance démographique. Néanmoins, ils n'ont pas connu le même développement de leur population résidente au cours des dernières années. La population de Corse-du-Sud a progressé de 1,3 % par an depuis 1999. Ce rythme place la Corse-du-Sud au 11^e rang des départements métropolitains en matière de dynamisme démographique. En Haute-Corse, l'accroissement de population, quoique supérieur à la moyenne nationale, a été plus limité sur la même période : + 0,8 % par an. Au 1^{er} janvier 2006, la Corse-du-Sud et la Haute-Corse comptaient respectivement 129 000 et 150 000 habitants et figurent ainsi parmi les sept départements les moins peuplés de France métropolitaine.

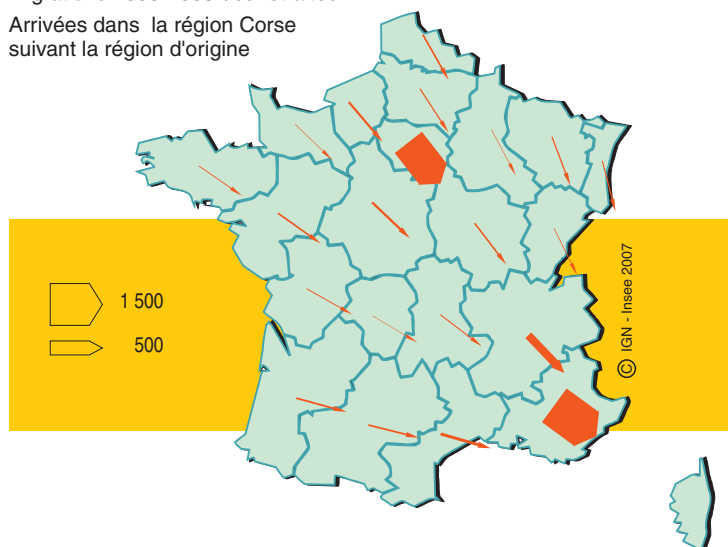
Forte croissance des mouvements de population

Dans un contexte national de mobilité accrue, les flux migratoires entre la Corse et les autres régions métropolitaines se sont nettement intensifiés au cours des dernières années. L'excédent migratoire de la Corse atteint

Beaucoup de seniors viennent de Paca

Migrations 2000-2005 des retraités

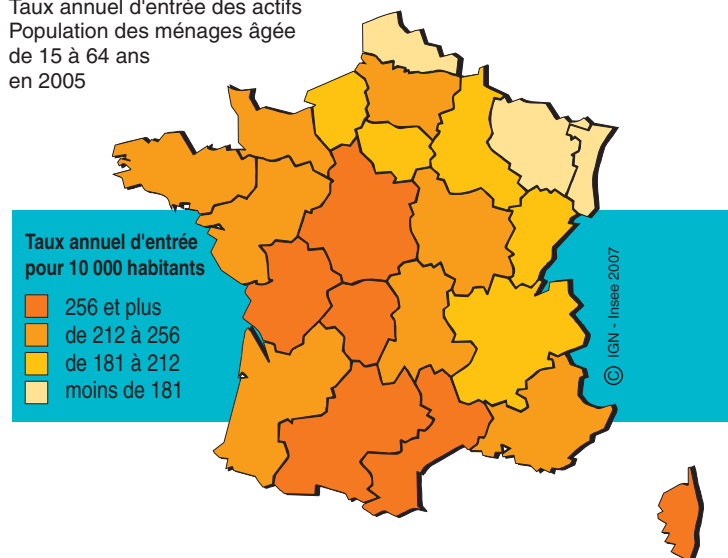
Arrivées dans la région Corse
suivant la région d'origine



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale.

Les arrivées d'actifs nombreuses en Corse

Taux annuel d'entrée des actifs
Population des ménages âgée
de 15 à 64 ans
en 2005



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale.

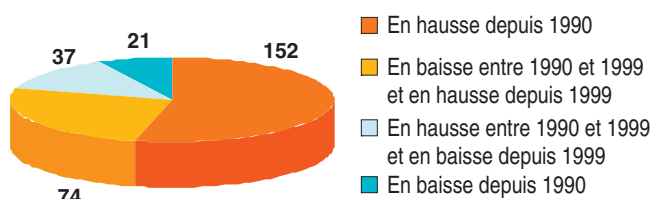
1 300 personnes par an, soit près de 50 % de plus qu'au cours de la décennie 1990. Les retraités représentent 40 % de cet excédent. Ainsi, chaque année depuis 2000, près de 800 personnes retraitées viennent s'installer en Corse, contre 550 au cours de la décennie précédente. Ils proviennent essentiellement de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Île-de-France. Ces deux régions concentrent 70 % des retraités arrivant en Corse. Parallèlement, quelque 260 retraités quittent l'île chaque année. Ils s'établissent en majorité dans le Sud de la France, en particulier en région Paca. Si les retraités participent grandement à l'excédent migratoire de la Corse, leur contribution n'a pas augmenté par rapport aux années 90. Le taux d'entrée des retraités, rapportant le nombre de migrants à la population moyenne de retraités, a même légèrement décliné par rapport à la décennie précédente. La Corse rétrograde désormais au 2^e rang régional en termes d'attractivité des seniors après le Languedoc-Roussillon.

En Corse comme dans les autres régions métropolitaines, l'activité économique est le principal moteur des migrations régionales. Ainsi, la majorité de l'excédent migratoire de la Corse est imputable aux populations actives, qu'elles soient en emploi ou au chômage. Depuis 2000, près de 2 300 actifs de 15 à 64 ans s'établissent chaque année en Corse, alors qu'ils étaient 1 500 au cours des années 1990. La mobilité concerne essentiellement les jeunes actifs. En effet, la moitié des actifs entrants en Corse ont entre 25 et 40 ans, proportion toutefois plus faible que dans les autres régions métropolitaines. Parallèlement, les sorties d'actifs sont également plus nombreuses et concernent désormais 1 500 actifs par an.

Attractivité des communes corses proches de pôles urbains

A l'issue des quatre premières campagnes annuelles de recensement, 80 % des communes de moins de 10 000 habitants ont été enquêtées, soit 284 sur les 357 que compte la Corse. Près de 80 % d'entre elles ont vu leur population augmenter depuis 1999. En particulier, les communes situées à proximité du pôle urbain d'Ajaccio ont toutes connu un véritable essor démographique, supérieur à 2 % par an, qu'il s'agisse de Grosseto-Prugna, de Bastelicaccia, d'Afa ou encore de Peri. De même, l'étalement urbain à la périphérie de Bastia a entraîné une forte croissance de la population des communes environnantes, notamment à Oletta, Brando, Furiani et surtout Borgo. Cette commune compte désormais plus de 6 700 habitants, population voisine de celle de Corte. Plus de 70 communes, qui avaient perdu de la population au cours de la décennie 1990, en gagnent à nouveau depuis 1999 : c'est notamment le cas de Ghisonaccia et d'Aléria sur la plaine orientale ou de Conca et de Sari-Solenzara sur la Côte des Nacres. A l'inverse, une soixantaine de communes perd des habitants depuis 1999, dont un tiers s'était déjà dépeuplé au cours des années 1990. Il s'agit pour l'essentiel de petites communes (de moins de 200 habitants pour les trois quarts d'entre elles), situées à l'intérieur de l'île.

Evolution de la population des communes de moins de 10 000 habitants recensées en Corse
Nombre de communes ayant connu une hausse ou une baisse de population



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007.

La Corse attire modérément les cadres mais les retient

La région est attractive pour l'ensemble des catégories sociales. Ainsi, les cadres, les professions intermédiaires, les employés et, dans une moindre mesure, les ouvriers, sont plus nombreux à rejoindre la Corse qu'à la quitter.

Les cadres représentent en Corse 10 % de la population active, proportion en nette augmentation depuis 1999. Comme partout en France, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle la plus mobile. L'île se situe en milieu de classement régional en termes d'attractivité des cadres mais ceux-ci la quittent en revanche moins fréquemment qu'ailleurs. À l'exception de l'Île-de-France, la Corse est la région où le taux de sortie des cadres est le plus faible. Chaque année, pour 1 000 cadres en activité, 12 cadres supplémentaires s'installent sur l'île, le plus fort excédent de toutes les régions de France. De même, les professions intermédiaires, qui regroupent en 2005 près de 21 % de la population active, ont une tendance un peu plus marquée à s'installer en Corse qu'à en partir. Pour 1 000 actifs exerçant une profession intermédiaire, l'île en compte 10 supplémentaires chaque année depuis 2000.

La Corse attire aussi beaucoup les ouvriers. Cependant, ils sont également nombreux à en partir, leur taux de sortie étant le plus élevé de toutes les régions. Cette rotation importante laisse quasiment inchangé le nombre d'ouvriers insulaires depuis 2000.

Avec 36 % des actifs, les employés forment la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée sur l'île. Depuis 2000, 250 employés supplémentaires s'établissent chaque année en Corse : 850 arrivées, soit plus que de retraités, pour 600 départs.

Tout comme les retraités, les actifs s'installant en Corse proviennent surtout des régions Paca et Île-de-France. Toutefois, ces deux régions ne représentent que 53 % des arrivées d'actifs contre 70 % des arrivées de retraités. Par ailleurs, la part des actifs originaires de l'Île-de-France est d'autant plus forte que la catégorie sociale est élevée. Ainsi, 27 % des cadres s'établissant en Corse viennent de la région parisienne, contre 23 % des professions intermédiaires et 17 % des ouvriers. C'est néanmoins avec Paca que les flux migratoires sont les plus intenses. Depuis 2000, plus de 700 actifs traversent la Méditerranée chaque année pour travailler en Corse, soit 60 % de plus qu'au cours de la décennie précédente. La région Paca est également la destination privilégiée des actifs quittant la Corse, mais son influence diminue au profit notamment du Languedoc-Roussillon, de Rhône-Alpes ou d'Aquitaine.

L'activité demeure moins fréquente qu'ailleurs

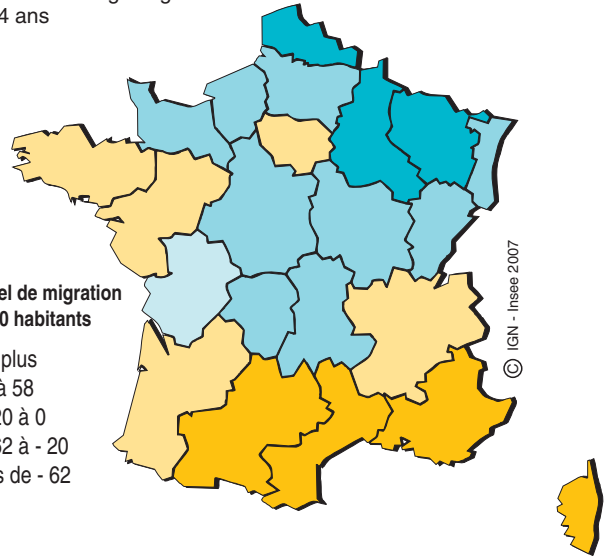
Le taux d'activité en Corse s'établit à 66 % en 2005 et demeure ainsi le plus faible de toutes les régions métropolitaines. Néanmoins, l'écart avec la moyenne nationale s'est nettement résorbé au cours des dernières années. Le taux d'activité des hommes de 15 à 64 ans a même rejoint celui du Languedoc-Roussillon, à 3,6 points de la moyenne nationale. Le taux d'activité des femmes reste en revanche très en deçà du niveau national (- 8,6 points contre - 10,6 points en 1999). Ce mouvement de convergence s'opère essentiellement aux âges actifs « traditionnels », c'est-à-dire entre 25 et 55 ans. A

Les cadres s'installent surtout dans le Sud

Taux annuel de migration nette des cadres
Population des ménages âgée
de 15 à 64 ans
en 2005

Taux annuel de migration
pour 10 000 habitants

- 58 et plus
- de 0 à 58
- de - 20 à 0
- de - 62 à - 20
- moins de - 62



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale.

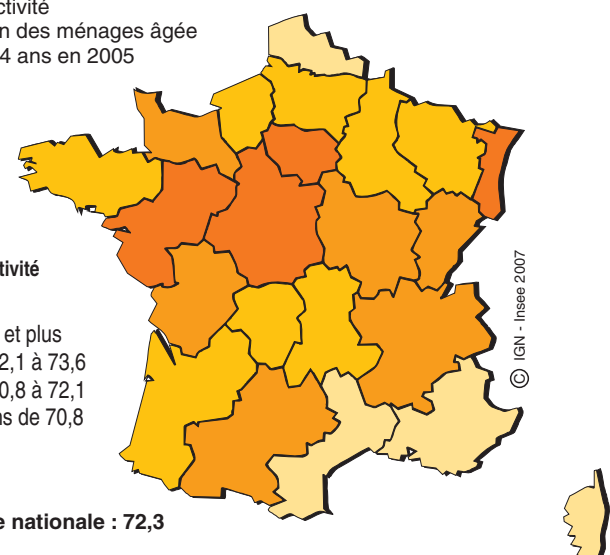
Activité plus faible dans les régions méditerranéennes et le Nord-Pas-de-Calais

Taux d'activité
Population des ménages âgée
de 15 à 64 ans en 2005

Taux d'activité
%

- 73,6 et plus
- de 72,1 à 73,6
- de 70,8 à 72,1
- moins de 70,8

Moyenne nationale : 72,3



Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Exploitation principale.

l'inverse, l'écart avec la moyenne nationale se creuse légèrement pour les seniors (55-64 ans), notamment chez les femmes.

La Corse est encore très éloignée des objectifs 2010 de taux d'emploi, fixés lors du sommet européen de Lisbonne en 2000. En effet, le taux d'emploi en Corse s'établit à mi-parcours à 57,5 % pour une cible de 70 %, dont n'est proche aucune région métropolitaine. Par ailleurs, le taux d'emploi des femmes insulaires est de 49 %, bien loin de la cible européenne de 60 %. De même, le taux d'emploi des 55-64 ans s'établit en Corse à 34,6 % (15^e position du classement régional), contre un objectif de Lisbonne à 50 %.

La population immigrée essentiellement d'âge actif

Au 1^{er} janvier 2005, la Corse compte 25 000 immigrés au sein de la population des ménages. Les immigrés représentent 9 % de la population insulaire, contre 8 % au niveau de la France métropolitaine. La Corse est la seule région dans laquelle le poids de la population immigrée a reculé depuis 1999 (- 0,7 point). Ainsi, l'île figure désormais au 5^e rang régional en matière de population immigrée, alors qu'elle se situait en 2^e position après l'Île-de-France en 1999.

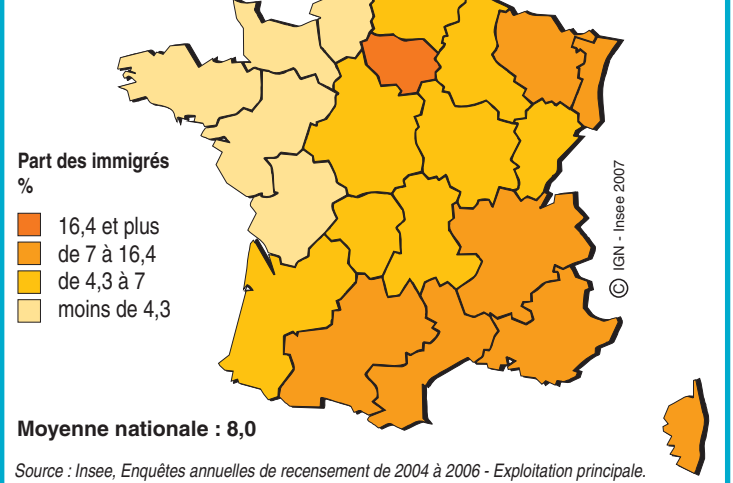
Plus de la moitié des immigrés de Corse sont nés en Afrique (essentiellement en Afrique du Nord), contre 42 % au niveau national. Cette proportion est en légère diminution depuis 1999. En particulier, les immigrés marocains, majoritaires sur l'île, regroupent en 2005 près de 40 % des immigrés, même si leur nombre a légèrement diminué depuis 1999. Hors continent africain, la quasi-totalité des immigrés sont originaires de l'Europe des 15. En particulier, les immigrés italiens (qui ont acquis en majorité la nationalité française) et portugais sont les plus nombreux : ils concentrent un immigré sur trois.

Les immigrés sont les plus nombreux aux âges actifs. Ainsi, les enfants de moins de 15 ans ne représentent que 6 % des immigrés contre 16 % pour la population régionale. En effet, est comptée comme immigrée une personne née étrangère dans un pays étranger, ce qui n'est pas le cas des enfants nés en France de parents immigrés. Par ailleurs, la Corse est une terre d'immigration relativement jeune et les immigrés sont donc moins souvent âgés que le reste de la population : un immigré sur cinq a plus de 60 ans contre un sur quatre dans l'ensemble de la population insulaire. Par ailleurs, les immigrés sont un peu plus jeunes en Corse que sur le continent, et en particulier que dans le Sud de la France. Leur moyenne d'âge est un peu supérieure à 43 ans contre 45 ans au niveau national.

La population immigrée de Corse est très peu diplômée. Sept sur dix n'ont aucun diplôme ou le seul certificat d'études, contre un sur trois dans l'ensemble de la population insulaire. Même parmi les jeunes de moins de 30 ans, cette proportion atteint 60 %. Par ailleurs, les immigrés diplômés de l'enseignement supérieur sont rares en Corse : seulement 7 % contre 18 % au niveau national, et ce quelle que soit la tranche d'âge. Les femmes immigrées sont un peu plus souvent titulaires d'un diplôme supérieur que leurs homologues masculins. A l'inverse, les immigrés arrivés récemment en Corse (depuis moins de 5 ans) sont très qualifiés : les deux tiers d'entre eux ont au moins le baccalauréat.

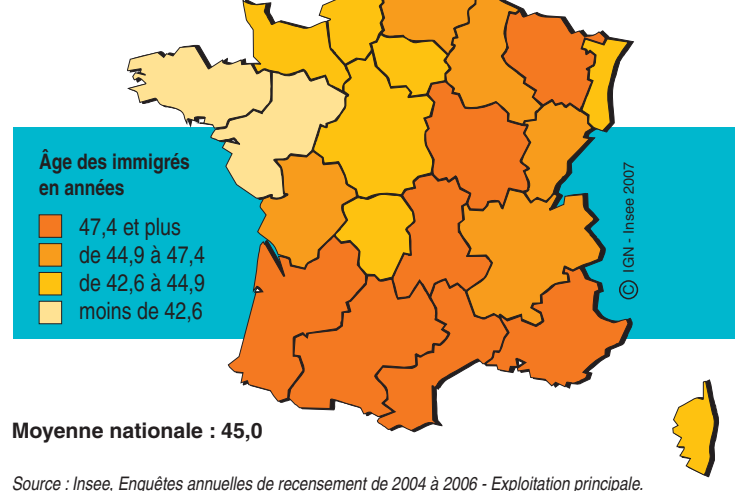
La Corse au 5^e rang régional pour la population immigrée

Part des immigrés dans la population des ménages en 2005



Les immigrés plus jeunes en Corse que dans les autres régions du Sud

Âge moyen des immigrés dans la population des ménages en 2005



Recensement et estimations de population

La nouvelle méthode de recensement : depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes de moins de 10 000 habitants d'une part, recensées une fois tous les 5 ans par roulement, et les communes de plus de 10 000 habitants d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année.

Estimations de population régionales et départementales : les estimations régionales que l'Insee publie depuis janvier 2005 tiennent compte des résultats des enquêtes annuelles de recensement ainsi que des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives.

Les populations des départements sont estimées selon une méthode similaire à celles des régions, grâce au cumul des quatre enquêtes 2004 à 2007. La méthode en revanche ne permet pas d'obtenir, à la différence des régions, une estimation au 1^{er} janvier 2007. Un décalage d'un an demeure par conséquent entre les estimations régionales et départementales les plus récentes.

Définitions

L'analyse des migrations internes, de l'activité et de la population immigrée porte sur le seul champ de la population des ménages. Cette analyse est basée sur les enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2006, soit une situation estimée au 1^{er} janvier 2005.

Taux d'activité : rapport entre la population active (actifs en emploi et chômeurs) et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'activité d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Taux d'emploi : rapport entre la population active ayant un emploi et la population totale de même sexe et de même âge. Conventionnellement, le taux d'emploi d'ensemble est estimé sur la population de 15 à 64 ans.

Solde migratoire interne : différence entre les arrivants et les sortants en provenance ou à destination d'une autre région métropolitaine.

Taux d'entrée, de sortie : rapport entre le nombre de migrants (entrants ou sortants) et la population moyenne de la région.

Taux de migration nette : différence entre les taux d'entrée et de sortie.

Immigré : personne résidant en France, née étrangère dans un pays étranger. La qualité d'immigré est donc définie en fonction d'un double critère immuable de lieu de naissance et de nationalité. Tout immigré n'est pas un étranger car un immigré a pu acquérir la nationalité française. A l'inverse, tout étranger n'est pas immigré : certains étrangers sont nés en France.

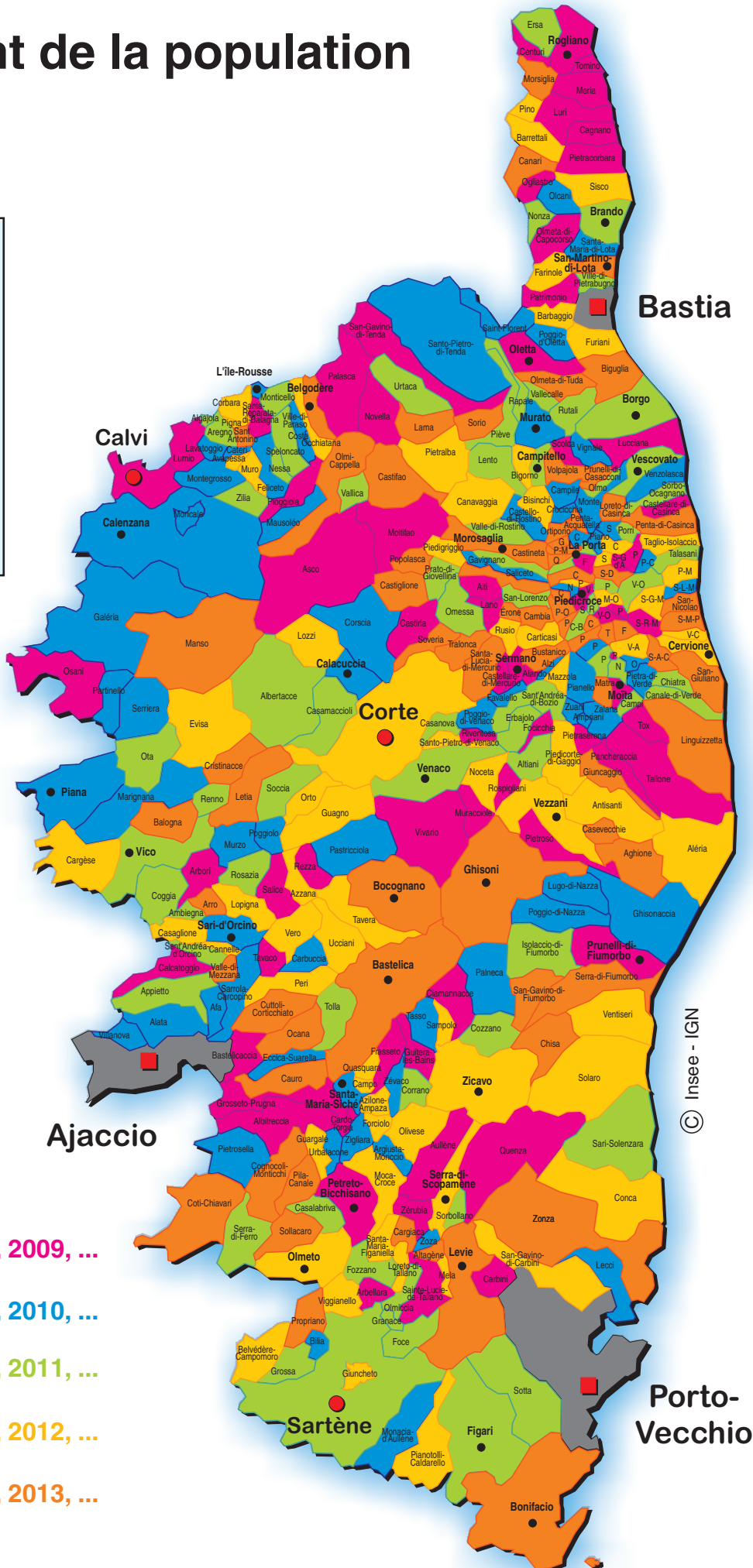


Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse

Le recensement de la population en Corse



- 3 communes de 10 000 habitants ou plus enquêtées par sondage chaque année
- 71 communes recensées en 2004, 2009, ...
- 71 communes recensées en 2005, 2010, ...
- 71 communes recensées en 2006, 2011, ...
- 71 communes recensées en 2007, 2012, ...
- 73 communes recensées en 2008, 2013, ...

Source : Insee.

© Insee - IGN